

CHARTE DE DEPOT

- Les articles textiles doivent être :
 - ✓ Sans trous
 - ✓ Sans taches
 - ✓ Sans bouloches
 - ✓ Les imprimés (flocages) ne doivent pas être craquelés.
 - ✓ Les pressions, fermetures, boutons doivent être en bon état.

- Les équipements doivent être :
 - ✓ Sans trous
 - ✓ Sans taches
 - ✓ Les pressions, fermetures, boutons doivent être en bon état.
 - ✓ Conforme à la législation
 - ✓ Fonctionnel et non défectueux

- Le matériel doit être :
 - ✓ En bon état
 - ✓ Conforme à la législation
 - ✓ Fonctionnel et non défectueux

Le matériel lourd supérieur à 10kg et encombrant ne peut faire l'objet d'un dépôt clés en main. Celui-ci sera déposé librement sur le site en respectant la charte de dépôt.

Matériel de type :

Vélo, trottinette, appareil de musculation, planche de surf, paddle, snowboard, ski etc... Liste non exhaustive.